

énergie Jeudi 25 juin 2015

Le Gros-de-Vaud miné par les forages

Par Céline Zünd

Dans le Gros-de-Vaud, des villageois partent en guerre contre les projets d'exploration profonde du sous-sol d'un consortium américano-suisse. Ailleurs en Suisse et en Europe, les forages profonds se heurtent à des oppositions

Le cri d'un milan, ailes déployées, retentit dans le ciel au-dessus de Thierrens. «Nous sommes tout petits. Mais nous ne laisserons pas brader notre terre!» s'exclame Rose-Hélène, couvrant du regard ses champs ondulants en contrebas. Elle a hérité d'une parcelle dans ce village du Gros-de-Vaud, convoitée aujourd'hui par le consortium américano-suisse ECorp-SEAG pour l'un de ses projets de forage profond visant à rechercher du gaz. Trois autres sites sont ciblés dans la région, à Sullens, Dommartin et Vuarrens.

Après l'offensive du Val-de-Travers, où un projet d'exploration gazière avortait sous la pression d'une vive opposition, le canton de Vaud devient-il un nouveau point névralgique de la lutte contre la prospection de gaz? Rose-Hélène et son mari, Beat, approchés par ECorp-SEAG, veulent le croire, eux qui ont refusé de livrer leur terrain aux forages. Ils sont soutenus par un collectif d'opposants, décidé à faire capoter les projets d'exploration de gaz dans l'ensemble du canton.

Une poignée de militants proches des milieux de défense de la nature et sympathisants de la décroissance s'activent pour faire circuler une pétition contre l'exploration du sous-sol. Le texte, muni de quelque 6000 signatures, est destiné aux autorités cantonales. Leurs arguments ont fait mouche à Thierrens, qui abrite de multiples sources d'eau potable, dont certaines alimentent Yverdon et Lausanne.

Avant Rose-Hélène, l'agriculteur Daniel Leuenberger avait déjà éconduit les représentants de SEAG venus lui proposer un dédommagement contre l'usage de son terrain durant quelques mois, le temps de forer le sol. «Nous avons 70 sources dans un rayon d'un kilomètre carré. On ne joue pas avec l'eau», assène le paysan. Véronique Gilliard, syndique de Montanaire, commune regroupant neuf villages dont Thierrens, ne cache pas son inquiétude: «Nous sommes le grenier du canton. Il ne faudrait pas que nous en devenions la poubelle.»

Ailleurs en Europe, des projets similaires se heurtent aux réticences des opinions publiques. En France, l'interdiction de la fracturation hydraulique, confirmée en 2013, bannit toute possibilité d'exploitation de gaz de schiste. Cette technique cristallise les craintes des opposants aux forages, alimentées par des reportages spectaculaires sur des accidents, aux Etats-Unis, responsables de pollutions des nappes phréatiques. Considéré comme une manne énergétique prometteuse, le gaz de schiste se trouve emprisonné dans la roche, par opposition au gaz conventionnel niché dans des poches plus poreuses du sous-sol. Son extraction nécessite un forage horizontal et des méthodes plus invasives, telles que la fracturation à l'aide d'une forte pression hydraulique. A l'eau employée sont ajoutés sables et produits chimiques. La technique comporte des risques tels que la pollution des nappes phréatiques ou des secousses sismiques.

ECorp-SEAG a beau assurer que son projet vaudois, un trou vertical destiné à la seule exploration scientifique, ne prévoit «ni stimulation, ni fracking, ni acidification du sous-sol», l'origine texane du consortium ne contribue pas à rassurer la population. Même le moratoire décrété en 2011 par le Conseil d'Etat vaudois, qui suspend la recherche de gaz non conventionnel sur l'ensemble du canton, ne suffit pas à calmer les esprits. Les opposants souhaitent aller plus loin et réclament l'interdiction de «toute exploration et exploitation d'hydrocarbures» sur le territoire cantonal. Ils ont le soutien des Verts vaudois. «Tant qu'il n'existe pas de cadre plus clair sur l'usage du sous-sol et les méthodes d'extraction de gaz, nous nous opposerons à tout nouveau projet de forage», souligne le président du groupe au Grand Conseil, Vassilis Venizelos.

Dans ce contexte de défiance, ECorp-SEAG avance à petits pas. Le consortium a obtenu des accords préalables avec des propriétaires, à Sullens, Dommartin et Vuarrens. Une rencontre avec les autorités cantonales s'est tenue au début du mois de juin. Une étude d'impact est en cours pour évaluer les risques liés au forage prévu, d'une profondeur de 3000 mètres.

Entre novembre 2012 et janvier 2013, ECorp-SEAG a d'abord mené une campagne sismique pour radiographier le souterrain vaudois, qui s'est révélé «prometteur». «Des signes montrent la présence d'accumulation potentielle de couches de gaz. Mais nous ne pourrions en être certains qu'après avoir creusé», explique le directeur de l'entreprise SEAG, Conrad Frey. Prochaine étape: obtenir un permis d'exploration profonde, délivré par les autorités cantonales, gardiennes du sous-sol. Le directeur se veut confiant: «Nous devrions obtenir l'autorisation. Nos recherches portent sur du gaz conventionnel. Elles ne sont pas concernées par le moratoire.»

Sur ce terrain sensible, les autorités cantonales font preuve de la plus grande prudence. «Nous ne pouvons dire si ce projet tombe sous le coup du moratoire tant que nous n'avons pas le dossier final sous les yeux, avec l'étude d'impact environnemental et de risque sismique», explique David Giorgis, géologue auprès de la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud. Le scientifique ne cache toutefois pas l'intérêt de l'opération pour le canton: «Les entreprises auront l'obligation de nous transmettre des informations précieuses sur le sous-sol.»

Les autorités n'auront d'autre choix que de préciser leur position dans les mois à venir. Dans un autre projet plus avancé, à Noville, la société veveysanne Petrosvibri, suite à un forage exploratoire, a découvert un gisement de «tight gaz» emprisonné dans la roche sous le Léman. Elle a déposé auprès du canton une demande pour un nouveau permis d'exploration, destiné à analyser les possibilités d'exploiter ces ressources, qui, selon le président du groupe Holdigaz Philippe Petitpierre, recèlent un potentiel équivalent à 25 ans de consommation de gaz en Suisse.

Campé sur la colline de Thierrens, Pierre Martin se le promet: «Je suis venu ici pour fuir les chantiers de la ville. Si nous ne parvenons pas à faire capoter ce projet, je ferai mes bagages.»

LE TEMPS © 2015 Le Temps SA

Le Gros-de-Vaud miné par les forages

› Céline Zünd



Des habitants de Thierrens s'opposent à l'exploration du sous-sol. Pierre Martin (à g.), membre du collectif contre les forages, avec Rose-Hélène et Beat sur leur champ. (Bertrand Rey)

Dans le Gros-de-Vaud, des villageois partent en guerre contre les projets d'exploration profonde du sous-sol d'un consortium américano-suisse. Ailleurs en Suisse et en Europe, les forages profonds se heurtent à des oppositions

LES LIENS

» [Projet gazier avorté à Neuchâtel, avancée géothermique dans le Jura \(25.06.2015\)](#)

» [Infographie. Carte des projets de forage dans le Gros-de-Vaud](#)

Le cri d'un milan, ailes déployées, retentit dans le ciel au-dessus de Thierrens. «Nous sommes tout petits. Mais nous ne laisserons pas brader notre terre!» s'exclame Rose-Hélène, couvrant du regard ses champs ondulant en contrebas. Elle a hérité d'une parcelle dans ce village du Gros-de-Vaud, convoitée aujourd'hui par le consortium américano-suisse ECorp-SEAG pour l'un de ses projets de forage profond visant à rechercher du gaz. Trois autres sites sont ciblés dans la région, à Sullens, Dommartin et

Vuarrens.